

Nouvelles pratiques sociales



Femmes immigrantes en région : une force pour le développement local ?

Michèle Laaroussi-Vatz, Maria Elisa Montejo, Diane Lessard et Monica Viana

Volume 8, numéro 2, automne 1995

Les pratiques sociales des années 60 et 70

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301332ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301332ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Laaroussi-Vatz, M., Montejo, M. E., Lessard, D. & Viana, M. (1995). Femmes immigrantes en région : une force pour le développement local ? *Nouvelles pratiques sociales*, 8(2), 123–137. <https://doi.org/10.7202/301332ar>

Résumé de l'article

Cet article se propose de donner quelques éléments de réponse et de réflexion à la question du rôle des immigrantes dans le développement de la région de Sherbrooke. Les points saillants des politiques d'immigration et de régionalisation de l'immigration au Québec et un rapide portrait socio-économique et migratoire de l'Estrie sont d'abord présentés. Par la suite, les auteures analysent l'image des femmes immigrantes, telle qu'elle est perçue par des organismes publics et communautaires (travail, famille, santé), ainsi que leurs pratiques auprès de ces femmes. Enfin, les auteures mettent en contraste ces représentations et pratiques avec les stratégies d'insertion mises en oeuvre quotidiennement par des femmes immigrantes.



Les pratiques sociales au Québec

Femmes immigrantes en région : une force pour le développement local?

Michèle LAAROUSSI VATZ

Maria Elisa MONTEJO

Diane LESSARD

Monica VIANA

*Collectif de recherche et d'études
sur les femmes et le changement (CREFEC)
Université de Sherbrooke*

Cet article se propose de donner quelques éléments de réponse et de réflexion à la question du rôle des immigrantes dans le développement de la région de Sherbrooke. Les points saillants des politiques d'immigration et de régionalisation de l'immigration au Québec et un rapide portrait socio-économique et migratoire de l'Estrie sont d'abord présentés.

Par la suite, les auteures analysent l'image des femmes immigrantes, telle qu'elle est perçue par des organismes publics et communautaires (travail, famille, santé), ainsi que leurs pratiques auprès de ces femmes. Enfin, les auteures mettent en contraste ces représentations et pratiques avec les stratégies d'insertion mises en œuvre quotidiennement par des femmes immigrantes.

DES FEMMES IMMIGRANTES EN RÉGION : UN POINT DE VUE FÉMINISTE, RÉGIONAL ET ANTHROPOLOGIQUE

Femmes, professeures et chercheuses de disciplines diverses mais aussi immigrantes pour trois d'entre nous, nous menons depuis mai 1994, grâce à une subvention du Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS), une recherche sur les femmes immigrantes dans une région du Québec, l'Estrie. Notre questionnement s'est d'abord arrimé autour des femmes immigrantes et du changement. Nous relevions de ce point de vue deux dimensions importantes. D'une part, ces femmes rencontrent au long de leur trajectoire de nombreuses situations de changement, individuel, collectif et familial, et elles mettent en œuvre pour y faire face des stratégies de reconstruction sociale et identitaire. D'autre part, par leur expérience, leur savoir-faire, leurs compétences tant sur le plan individuel que familial ou professionnel, elles représentent une force motrice pour la collectivité dans laquelle elles se situent, qu'il s'agisse de leur famille, de leur quartier, de leur communauté ethnique ou encore de leur région. Par opposition, la littérature sur les femmes immigrantes nous les présente le plus souvent en difficultés sociales et relationnelles, isolées, dépendantes du conjoint ou de la collectivité, invisibles socialement et encore plus économiquement.

Rapidement l'approche régionale est venue à la fois complexifier et enrichir notre questionnement sur les stratégies des femmes immigrantes. En effet, quel que soit le domaine abordé, l'immigration à Sherbrooke n'a ni les mêmes impacts, ni la même fonction que l'immigration dans une métropole comme Montréal. L'économie régionale, la faible proportion d'immigrants, la représentation limitée de certaines communautés, la dissolution familiale mais aussi la politique de régionalisation de l'immigration et les espoirs économiques et démographiques que le développement régional fait reposer sur la population immigrante sont autant d'éléments qui à la fois colorent la représentation que les organismes publics et communautaires ont des femmes immigrantes dans la région et structurent les stratégies de reconstruction identitaire de ces femmes. La problématique régionale de l'immigration peut ainsi être abordée selon deux orientations complémentaires : une orientation politique visant à attirer les immigrants en région et une orientation sociale visant à mieux prendre en compte les besoins spécifiques des populations migrantes afin de favoriser leur insertion. Ce dernier point de vue est le moteur de notre approche et le rôle des femmes immigrantes dans cette insertion nous apparaît fondamental.

Notre recherche vise dès lors, en ciblant les stratégies de reconstruction identitaire des femmes immigrantes en région dans les domaines de

la famille, de la santé et du travail, à comprendre comment elles vivent et font leur place dans la communauté régionale. Nous posons l'hypothèse que cette place est déterminée par différents acteurs et différents niveaux structurels : le *contexte législatif et juridique de l'immigration en région* s'articule dans cette problématique à la *manière dont, localement, les femmes immigrantes sont perçues et accueillies par les organismes communautaires et publics* et aux *stratégies d'insertion et de reconstruction identitaire* que les femmes, elles-mêmes, mettent en œuvre de manière conjoncturelle. La représentation des femmes immigrantes en région, pour les décideurs législatifs, les organismes d'intervention et les femmes elles-mêmes, nous paraît ainsi centrale dans la délimitation collective et individuelle de leur *espace d'insertion*.

Pour analyser ici la façon dont les femmes immigrantes sont perçues en région, nous privilégions deux questions particulièrement pertinentes : quel est le rapport actuel entre les femmes immigrantes et le développement régional, social et économique ? Les femmes immigrantes, par leurs stratégies de reconstruction identitaire et d'insertion, peuvent-elles être considérées comme des actrices, des éléments moteurs dans ce développement régional ? À travers notre réflexion et nos premiers résultats de recherche, nous présenterons d'abord les points saillants des politiques d'immigration et de régionalisation de l'immigration au Québec tout en dressant un rapide portrait socio-économique et migratoire de la région de l'Estrie où se situe notre recherche. Nous aborderons alors les premiers résultats de nos entrevues auprès de 25 organismes publics et communautaires de la région en analysant la vision qu'ils ont des femmes immigrantes et la place qui leur est ainsi faite. Finalement, nous donnerons quelques éléments significatifs des stratégies mises en œuvre par les femmes afin d'argumenter notre questionnement sur leurs capacités à être motrices dans le développement local et régional.

POLITIQUE D'IMMIGRATION, RÉGIONALISATION ET DÉVELOPPEMENT MIGRATOIRE EN ESTRIE

En 1994, le directeur régional en Estrie du ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles ouvrait la semaine interculturelle nationale en reprécisant les trois concepts fondamentaux de la politique de l'immigration au Québec. Il citait ainsi l'accueil aux étrangers essentiel pour la mise en œuvre d'une société pluraliste, l'aide à l'intégration comme moyen privilégié par la société d'accueil pour permettre un développement collectif cohérent dans le respect des personnes et, finalement, il insistait sur le « contrat moral » d'intégration

des immigrants dans un Québec francophone, démocratique et pluraliste. Si ce contrat est implicite et informel, il repose cependant à la fois sur les fondements normatifs des droits et obligations, sur la culture publique commune du Québec et sur le cadre juridique à proprement parler (Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, 1993).

L'immigrant ou l'immigrante arrivant au Québec, et ce quel que soit son statut, se trouve placé dans un contexte législatif, culturel et politique dont il ne connaît pas formellement les règles. Certaines d'entre elles vont rapidement orienter la vie de l'immigrant : il en est ainsi du français, langue commune officielle de la vie publique, ou encore du Code civil auquel l'immigrant est soumis dès son arrivée au Québec, comme tout Québécois. D'autres règles de ce nouveau jeu social vont longtemps rester floues, lointaines ou encore incompréhensibles pour l'immigrant : citons la démocratie avec ses droits et devoirs publics, mais aussi le pluralisme québécois articulé sur la défense et la promotion de l'identité québécoise. Parlons aussi de l'individualisme comme valeur sociale et moyen de promotion de l'humain dans ses différences, mais aussi comme filtre à la perception de l'autre et de ses façons d'être (Cohen Émerique, 1993). Arrêtons-nous finalement sur le principe de laïcisation de l'État présenté comme une valeur démocratique respectueuse des diverses appartenances religieuses et qui remet par là même en question la confessionnalité caractérisant l'école publique au Québec. Voici ainsi dressé rapidement le tableau des principes, des convictions, des normes mais aussi des incertitudes, contradictions et paradoxes qui, caractérisant notre société, sont transmis aux néo-Québécois par nos institutions, nos lois et nos structures de vie. Il va sans dire que le contrat moral d'intégration des immigrants se caractérise dès lors non seulement par son aspect implicite, mais également par les nombreux points d'interrogation dont il est porteur.

En même temps, la politique d'immigration à l'œuvre jusque dans les années 90 a principalement amené les familles immigrantes à s'installer et à s'implanter dans les métropoles où les communautés sont à la fois plus fortes, plus reconnues et plus instituées. Que ce soit dans l'ensemble du Canada ou au Québec, les immigrants, arrivés par vagues successives selon les conjonctures politiques et économiques internationales, ont principalement contribué au développement des métropoles cosmopolites (Toronto, Montréal, Vancouver). Le dépeuplement des régions périphériques ou éloignées, leur stagnation ou régression économique vont, dans cette dernière décennie, être à la base de politiques de développement régional ou local. En parallèle, les effets secondaires de l'implantation des immigrants dans les grandes villes vont être de deux ordres : d'une part, grâce aux communautés, ceux-ci vont pouvoir plus rapidement s'installer et travailler et, d'autre part, la forte présence de ces communautés peut avoir un impact

de ghettoïsation tant sur le plan des quartiers de vie des immigrants que sur celui de leur insertion économique ou socio-relationnelle. Il semblerait que ce dernier phénomène soit particulièrement prégnant pour les femmes immigrantes, principalement celles qui ont un faible niveau d'instruction et qui, de ce fait, occupent des emplois non qualifiés ou restent au foyer (Labelle *et al.*, 1987 ; Duval, 1992). Cet impact de la vie en métropole peut ainsi se traduire en coûts sociaux et économiques pour la société d'accueil sur le plan de la santé physique et mentale ou encore sur le plan de l'éducation des enfants ou de la stabilité en emploi. Face à ces dimensions de l'immigration, associant le besoin de peuplement et de développement régional aux risques de la ghettoïsation en métropole, la politique d'immigration, dans cette dernière décennie, se tourne résolument vers la régionalisation. Comment se concrétise cette politique ? La régionalisation des ministères et le financement d'organismes régionaux pour l'accueil des immigrants vont en représenter une première phase instituante. Les régions avaient déjà connu, selon leur histoire, quelques vagues immigrantes ; en Estrie, grâce à la situation géographique des Cantons-de-l'Est et à sa tradition anglophone, ces premiers immigrants provenaient principalement des États-Unis, mais aussi, en raison de la proximité géographique de Québec et Montréal, de l'Europe occidentale. En régionalisant l'immigration, il va s'agir surtout de redistribuer en région les nouveaux arrivants venus d'Amérique latine, d'Asie et des anciens pays du bloc de l'Est. C'est ainsi qu'en Estrie nous observons tant des tendances anciennes (immigration américaine et européenne) que nouvelles liées aux changements dans les caractéristiques des mouvements migratoires internationaux. Nous retrouvons des immigrants nord-américains (22,5 %), d'autres venus d'Asie et du Moyen-Orient (19 %), d'Europe occidentale (18 %), d'Europe méridionale (13 %) et d'Amérique latine (10 %). La population en provenance récente d'Afrique est de 7 % et celle des Caraïbes de 5 %, ces deux communautés constituant avec les Asiatiques les « minorités visibles » à Sherbrooke. Plusieurs caractéristiques des immigrantes et immigrants s'installant en région vont alors changer avec leur origine ethnique, dont celle du statut juridique et socio-économique. C'est ainsi que certaines catégories augmentent, comme les « parrainés » par leur famille (12 %) et les réfugiés (59 %), alors que d'autres, comme les indépendants (15 %), sont sous-représentées par rapport à l'ensemble du Québec. Cette distribution juridique tend ainsi à mettre en évidence la proportion des femmes (44 % de femmes en Estrie) et des enfants (44 % des jeunes de moins de 19 ans) dans la population immigrante, et le statut de cette population réduit leur droit d'entrée sur les marchés de la production. Cette situation contribue à isoler les parrainés, à renforcer leur dépendance à l'égard du chef de famille ou celle de leurs jeunes enfants non scolarisés et à maintenir l'engrenage de la discrimination systémique à leur égard.

Nous nous trouvons ainsi devant une situation régionale complexe dans le sens où la politique va orienter vers les régions des réfugiés, des familles et des femmes, quels que soient leurs compétences professionnelles ou leur niveau d'instruction, alors que les régions, dans l'espoir de leur reconstruction économique, attendent des investisseurs, le plus souvent spécialisés, directement prêts à créer de l'emploi. Il s'agit donc d'hommes, les femmes et les enfants étant vus comme des accompagnateurs non productifs du chef de famille. Dans cette complexité qui relie les attentes et intentions des uns et des autres, les femmes immigrantes représentent selon nous un enjeu important tant pour le développement régional que pour l'immigration.

Bien qu'en nombre restreint dans notre région (7% à Sherbrooke), les immigrantes et les immigrants font face à des réalités et contraintes bien spécifiques, dont la première est celle de l'emploi. En mai 1993, la ville de Sherbrooke comptait 12% de chômeurs, et ce taux la classait au quatrième rang parmi les villes québécoises. C'est ainsi que, attirés par des réseaux amicaux ou familiaux, des immigrants arrivent et s'installent dans la région pour en repartir après quelques mois ou un an sans avoir trouvé d'emploi. La seconde réalité est celle du réseau familial élargi plus distendu qu'en métropole et qui constitue une contrainte importante pour les femmes immigrées. La troisième réalité/contrainte est la taille de la communauté de référence dont les effectifs réduits ne peuvent pas toujours remplir adéquatement leurs rôles de protection identitaire des individus et des familles. En parallèle à ces contraintes, des points positifs peuvent sans doute être relevés : les enfants d'immigrants trouvent plus facilement place dans les garderies et écoles locales, les familles ont accès plus rapidement à des logements à loyer modique, les immigrantes et immigrants peuvent, comme le reste de la population, bénéficier de la qualité de vie en région. Cependant, pour que cette insertion, cette accessibilité et ces bénéfices deviennent effectifs, il est essentiel que la population et les organismes régionaux fassent une place à ces populations immigrantes, par ailleurs peu visibles par leur nombre ou leur couleur. La situation des femmes nous paraît particulièrement complexe sur ce plan, puisqu'elles ajoutent à cette invisibilité conjoncturelle une invisibilité structurelle reliée à leur statut féminin. C'est ainsi que les organismes de service réservés aux immigrants disent ne pas rencontrer majoritairement les femmes immigrantes, mais souvent les hommes comme représentants de la famille. Qu'en est-il donc de l'ensemble des organismes communautaires et du réseau institué à Sherbrooke ? Comment les organismes non spécifiquement centrés sur l'immigration et participant au développement régional perçoivent-ils ces femmes immigrantes ? S'ouvrent-ils à elles et comment ? Quelle place leur délimitent-ils localement ?

LES ORGANISMES DE SHERBROOKE FACE AUX FEMMES IMMIGRANTES : ACCESSIBILITÉ OU INSERTION ?

Notre premier volet de recherche a consisté à rencontrer dans quatre domaines précis, santé, famille, travail et femmes, 57 représentants de 25 organismes publics ou communautaires non spécialisés dans les populations immigrantes. Selon la dimension des organismes rencontrés, nous avons interviewé des directeurs ou administrateurs avec pouvoir décisionnel, des intervenants auprès de la population et des réceptionnistes, en première ligne avec les diverses clientèles.

Notre questionnaire abordait les politiques de l'organisme à l'endroit des minorités, mais portait principalement sur la perception que ces trois niveaux de personnel ont des femmes immigrantes. Certaines questions se concentraient sur la visibilité des femmes immigrantes en région : « Comment reconnaissez-vous une femme immigrante dans votre clientèle ? » D'autres correspondaient à une mise en situation : « Après avoir écouté une femme d'une minorité visible et si vous croyez que son problème ne peut être réglé par votre organisme, que faites-vous ? » Finalement, des questions s'attachaient plus spécifiquement à l'un des quatre domaines mentionnés. Par exemple, pour le domaine famille-école, on demandait : « Au début de l'année scolaire, lors de la première réunion avec les parents, les immigrants viennent-ils et pourquoi ? » À chaque question, des réponses multiples étaient proposées et permettaient de dresser des échelles d'attitude. Nous nous intéresserons ici plus particulièrement aux orientations apparentes dans les questionnaires, puis globalement à la façon dont les femmes immigrantes sont vues par ces divers intervenants régionaux.

La première constatation est qu'en région il n'y a pas de politiques particulières à l'égard des membres des communautés ethniques et ce, quel que soit leur sexe. Les seuls éléments mentionnés sur ce plan concernent le recours, principalement dans les domaines de la santé et de l'éducation (écoles, CLSC et certains hôpitaux), à des interprètes lorsque les membres de la famille ne maîtrisent pas le français. Il s'agit dès lors pour ces organismes de favoriser l'accessibilité à leurs services sans pour autant mettre en œuvre des orientations spéciales. En effet, tous les organismes publics et communautaires mentionnent la présence en région d'un organisme communautaire spécialisé pour l'accueil des immigrants et celle du COFI, lieu public spécialisé dans l'enseignement du français aux nouveaux arrivants. Ces deux centres représentent dès lors pour les organismes régionaux le lieu de passage quasi obligatoire des immigrants et le lieu de résolution de tous leurs problèmes, quels qu'ils soient. L'obstacle de la langue,

s'il est très réel, est souvent mentionné par les organismes publics comme la seule difficulté d'accès aux services. En fait, les membres décideurs de ces organismes tiennent le plus souvent le discours de l'intégration mentionné précédemment; dans le cadre de leur contrat moral avec la société d'accueil, les femmes immigrantes ont le droit à la langue commune et le devoir d'adhérer à la culture publique concrétisée par ces services. Cependant, pour les organismes qui tentent en pratique l'intégration des femmes immigrantes, l'expérience s'avère souvent difficile. Ainsi, un CLSC accueille régulièrement des femmes immigrantes dans ses groupes prénatals et post-natals. Celles-ci se rendent aux rencontres, mais, selon notre observation, elles y bénéficient peu du contenu et encore moins des échanges entre les femmes présentes. Les difficultés de communication/compréhension et le symbolisme lié à l'accouchement ou à la grossesse propre à leur communauté font partie des obstacles à leur pleine participation (Soulière et Groleau, 1994).

Si l'accessibilité est ainsi privilégiée, l'insertion semble continuer à être difficile. C'est bien sûr une des raisons pour lesquelles les femmes immigrantes vont sans cesse être «placées entre deux statuts»: celui de femme québécoise «quasi comme les autres», avec les mêmes droits et les mêmes devoirs, et celui de femme différente pour qui il faut des services spécifiques. Cette ambiguïté dans les représentations de la place à donner aux femmes immigrantes trouve une solution dans les positions de certains membres d'organismes affirmant que les femmes immigrantes ont besoin de services spécialisés à leur arrivée, mais qu'elles doivent par la suite bénéficier des services communs.

Cette double vision est particulièrement prégnante dans le domaine du travail et de la formation, surtout pour les organismes communautaires. Ainsi, la plupart des organismes rencontrés ont tenté l'expérience de groupes de formation propres aux immigrants dans un contexte où ils pouvaient être subventionnés. À Sherbrooke, autant pour les hommes que pour les femmes, ces expériences se sont révélées des échecs. N'ayant pas la maîtrise de la langue française, ni la connaissance de la culture du milieu de travail québécois, les femmes ne pouvaient ni se motiver mutuellement, ni partager leurs expériences professionnelles de leur pays d'origine. Les organismes de la formation se sont alors tournés vers l'intégration partielle et pour diverses raisons conjoncturelles, de financement entre autres, la plupart des groupes mis en œuvre intègrent désormais deux ou trois immigrants à une clientèle essentiellement québécoise. Des pratiques de jumelage sont souvent implantées dans ces groupes, permettant de lier de manière plus privilégiée, dans un travail d'équipe, une femme québécoise et une femme immigrante. Cependant, la formation et l'employabilité des immigrants, et plus spécifiquement des femmes

immigrantes, continuent à représenter un enjeu et peut-être un marché important pour les organismes communautaires, soumis à la précarité des subventions par projets. Il en est de même pour ce qui concerne le logement des familles immigrantes en région. Dernièrement, la Fédération des coopératives d'habitation en Estrie mettait en œuvre un projet d'Intégration des familles immigrantes dans les coopératives en fonction de deux facteurs explicites : d'une part, la disponibilité de logements en région est telle que ces coopératives se trouvent à la recherche de locataires ; d'autre part, la Fédération estimait que la coopérative serait un moyen d'intégration à la communauté régionale. Il apparaît ainsi que les familles et les femmes immigrantes constituent un enjeu de choix en région, tant sur le plan économique que social. Toutefois, les divers acteurs sociaux représentés ici par les organismes de la santé, du travail et de la famille jouent de manière différente leur rôle à l'égard des femmes immigrantes selon l'image qu'ils s'en construisent.

UNE VISION MONOLITHIQUE ET TRADITIONNELLE DES FEMMES IMMIGRANTES : L'INVISIBILITÉ COMME STATUT ASSIGNÉ

Précisons tout d'abord que la plupart des organismes mentionnent leur faible taux de fréquentation par les immigrants (inférieur à 5%). Notons aussi que les communautés immigrantes sont peu représentées dans les conseils d'administration (CA) et dans le personnel des organismes communautaires ou publics rencontrés (moins de 10% des organismes communautaires ont un membre des communautés à leur CA). Enfin, il est important de préciser que les réponses des intervenants en contact avec la clientèle et celles des responsables gestionnaires diffèrent parfois, en particulier lorsqu'il s'agit d'organismes publics. Les intervenants se centrent alors sur leurs expériences et leurs rencontres avec les femmes immigrantes, alors que les responsables disent ne pas les connaître et identifier difficilement leur place dans l'organisme.

Dans le domaine du travail, cependant, il est clair que les femmes immigrantes sont vues à travers un filtre traditionnel. Ainsi, l'obstacle de la langue est présenté comme majeur, suivi de très loin par la non-connaissance du marché local du travail. En fait, lorsqu'il est question des femmes immigrantes, les organismes glissent très vite du marché du travail à celui de la formation. Les femmes sont vues en besoin de formation et ce, quel que soit leur niveau scolaire et professionnel. Nous remarquons en effet qu'en Estrie comme à Montréal la population féminine immigrante est très hétérogène (Lamotte, 1994) : on y retrouve des femmes

avec un faible niveau scolaire et sans expérience de travail, venant de régions rurales dans les pays d'origine ; on y trouve aussi des femmes avec un niveau scolaire élevé, souvent universitaire, et ayant eu une expérience professionnelle dans le pays d'origine. Ces dernières se sont alors qualifiées dans des métiers parfois traditionnellement féminins (travailleuses sociales d'Amérique latine) ou au contraire non traditionnels (chimistes du Maghreb, architectes d'Amérique centrale, ingénieures d'Asie ou d'Europe de l'Est).

Scolarisées ou non, elles arrivent sur le marché régional et font face aux difficultés d'apprentissage de la langue. Là, elles sont perçues de manière monolithique tant par les organismes reliés à l'emploi que par ceux spécialisés dans la formation de la main-d'œuvre. Pourtant, dès l'arrivée, une dichotomie est observable entre les femmes peu scolarisées qui en général ne tentent pas de gagner directement le marché du travail local et les femmes scolarisées qui, elles, s'inscrivent immédiatement dans un processus de professionnalisation. Parmi les premières, certaines suivront quelques cours d'alphabétisation en français, d'autres continueront à s'occuper principalement de leurs enfants. Par contre, les femmes immigrantes scolarisées vont tenter de s'intégrer au marché de l'emploi puis, étant donné sa fermeture, vont s'orienter vers celui de la formation. Un processus de nivellement par le bas va rapidement s'instaurer en raison des difficultés de reconnaissance d'équivalence des diplômes, de la fermeture des corporations professionnelles et de l'image monolithique que les politiques véhiculent de ces femmes. Dans certains cas, leur statut de réfugiées ou parfois la situation du conjoint les limitent soit aux programmes d'employabilité, soit aux cours de formation de niveau secondaire. Dans ces programmes, elles rejoignent les femmes québécoises qui en bénéficient soit à titre de prestataires d'aide sociale, soit comme clientèle cible (familles monoparentales, p. ex.). L'hétérogénéité des bénéficiaires de ces programmes de formation apparaît dès lors impressionnante et ne semble guère déboucher sur de réelles possibilités d'emplois. Par ailleurs, la plupart des organismes œuvrant dans le domaine de la formation des femmes proposent des programmes menant à des métiers traditionnellement féminins (secrétariat, couture, enfants), si bien que les femmes immigrantes se retrouvent en présence de ces stéréotypes qu'un certain nombre avait dépassés.

Finalement, et pour mieux comprendre les conceptions qui sous-tendent ce processus de nivellement par le bas et de déqualification, il est important de rapporter ici les termes employés par les intervenants des organismes du travail pour désigner les femmes immigrantes : elles sont vues comme plus souples, plus flexibles, plus prêtes à faire des concessions que les hommes immigrants, d'une part, et que les autres femmes québécoises, d'autre part. En d'autres mots, du fait de la conjoncture

migratoire et féminine dans laquelle elles se trouvent, elles seraient prêtes à concéder beaucoup de leur scolarité ou de leur statut antérieur pour trouver en région une place qui assurerait le bien-être économique de la famille. En effet, ces femmes qui s'insèrent soit sur le marché de la formation, soit dans des emplois sous-qualifiés (certaines se tournent vers la garde d'enfants à domicile ou vers des emplois domestiques, ce qui est aussi le cas pour des femmes québécoises qualifiées), apportent souvent un minimum vital indispensable à la survie familiale. Lorsqu'un couple immigrant se trouve confronté aux difficultés de l'emploi en région, il est souvent clair que les deux personnes ne pourront pas suivre en même temps les cours nécessaires à la reconnaissance du diplôme ou à l'entrée dans une corporation professionnelle. C'est le plus souvent l'homme qui suivra cette voie parce que, traditionnellement, c'est à lui que reviennent cette chance et cette responsabilité familiale, mais aussi parce que les programmes régionaux permettront à la conjointe de s'inscrire, à tout le moins, dans une démarche d'employabilité qui cible les femmes. La présence de jeunes enfants au foyer et le coût des garderies vont souvent renforcer ce choix. La femme prévoit alors s'engager dans une formation à court terme, moins lourde que l'université, mais aussi moins qualifiante et elle renvoie à plus tard sa démarche d'entrée sur les marchés de la formation et du travail. Finalement, il semble ainsi que la faible participation des femmes immigrantes au marché du travail et de la formation en région se situe dans un processus qui articule la politique de l'emploi et la vision qu'on présente des femmes comme étant de toute façon soumises au conjoint, dépendantes, flexibles et polyvalentes.

Dans le domaine de la famille et principalement dans les écoles, c'est sensiblement la même image qui nous est renvoyée. Les directeurs d'écoles disent que les parents immigrants participent peu aux comités de parents, qu'ils viennent peu aux réunions, mais qu'ils se présentent pour la remise des bulletins. Selon eux, le problème de la langue est majeur et empêche l'accessibilité des immigrants hommes et femmes à l'école de leurs enfants. Ce sont souvent les pères qui se présentent, même s'ils s'expriment difficilement en français; ils sont parfois accompagnés de leur conjointe et un directeur insiste sur le fait que si les programmes de français leur permettaient une meilleure communication, les femmes immigrantes pourraient tenir une place importante dans la société québécoise, celle de bonnes mères de famille. Il est intéressant de noter que la vision positive des femmes immigrantes rapportée ici passe par l'apprentissage de la langue commune pour qu'elles remplissent au mieux, et en lien avec la société d'accueil, leurs responsabilités familiales. Leur insertion économique ou sociale ne semble envisagée ni comme une possibilité, ni comme un objectif de société, ni comme un choix personnel ou familial.

Enfin, les organismes de la santé et des femmes nous disent qu'ils voient peu de femmes immigrantes si ce n'est lors des accouchements ou des maladies des enfants. Certains d'entre eux souhaiteraient s'ouvrir à ces femmes, pensent pouvoir leur apporter un soutien spécifique et expliquent leur non-participation toujours en fonction de la langue, mais aussi selon l'image qu'ils en ont. Elles sont vues comme soumises au conjoint, à la communauté et aux idéologies traditionnelles, ces trois domaines étant présentés comme se recoupant mutuellement. On les imagine isolées, souvent en difficulté de santé mentale, mais ces organismes se sentent impuissants car peu en contact direct avec elles. Là encore, l'image renvoie les femmes à la place qui leur est donnée : elles ne sont pas présentes comme d'éventuelles agentes économiques ou sociales, mais le sont surtout comme mères et responsables de familles. C'est quasi uniquement à travers la maternité qu'elles sont ici approchées et perçues. D'ailleurs, dans la grande majorité des organismes rencontrés, la femme immigrante est vue comme appartenant toujours à une famille biparentale uniethnique avec plusieurs enfants. La visibilité de la femme immigrante passe le plus souvent par sa famille et également par ses comportements sociaux. On la reconnaît parce qu'elle est toujours entourée de sa progéniture et de membres de la famille élargie. Dans ses comportements, elle se rend visible par sa timidité, la distance à l'autre et par sa souplesse. Cette visibilité semble ainsi délimiter la place qui lui est socialement attribuée : celle d'un être effacé, centré sur le foyer, la vie domestique et familiale, absent du développement économique et social de la région. Cependant, nos premières investigations auprès des femmes immigrantes nous laissent percevoir une autre réalité.

LES STRATÉGIES DE RECONSTRUCTION IDENTITAIRE DES FEMMES IMMIGRANTES : UNE FORCE MOTRICE EN RÉGION ?

Nos premières investigations tant théoriques que pratiques nous permettent de privilégier l'hypothèse selon laquelle trois types de stratégies de reconstruction identitaire seraient prédominants :

1. **Les stratégies de repli**, dans lesquelles les femmes se retranchent dans l'invisibilité et utilisent l'informel comme moyen de protection identitaire.
2. **Les stratégies de revendication**, qui permettent aux femmes d'user de leur visibilité nouvelle et du formel du pays d'accueil pour revendiquer leur différence tant par rapport au pays d'origine qu'au pays d'accueil.

3. **Les stratégies de négociation**, qui articulent le formel et la visibilité dans des ajustements situationnels.

Quelle que soit leur articulation, ces stratégies remplissent selon nous deux fonctions essentielles à la reconstruction identitaire des femmes. Elles permettent la réorganisation des rôles familiaux et la modération ou la résolution des conflits dans la famille (intercouple, intergénération). Elles réorganisent aussi les représentations, attitudes et pratiques vis-à-vis de l'extérieur (les rapports avec les institutions du pays d'accueil et de la région, les rapports réels et idéals avec le pays d'origine et la communauté ethnique, les rapports concrets et symboliques avec la communauté des femmes). Le profil de la situation régionale en ce qui concerne les organismes de la santé, du travail, de la famille nous permet de comprendre quelle place est faite aux femmes immigrantes. Les politiques et organismes, centrés sur la visibilité familiale et culturelle de ces femmes, semblent les renvoyer à une invisibilité économique et sociale. En même temps, ces organismes leur proposent des services formalisés auxquels elles semblent peu adhérer ou qu'elles utilisent dans un contexte propre à leur triple condition : femmes, membres d'une communauté culturelle et immigrantes.

Notre volet de recherche auprès de trente femmes de quatre communautés culturelles de la région est en cours. Cependant, nos résultats préliminaires nous permettent de comprendre que ces femmes, en région, utilisent toutes sortes de réseaux informels pour y vivre et s'y insérer économiquement, psychologiquement et socialement. Si la famille nucléaire et élargie mais aussi les amis de la communauté ethnique représentent le fondement quotidien des relations des femmes, nous constatons qu'en Estrie les réseaux de la religion sont une modalité importante de reconstruction identitaire des femmes immigrantes. Ainsi, nous avons appris qu'une partie de la population latino-américaine fréquentait assidûment un groupe religieux apparenté aux Témoins de Jéhovah. Pour les familles nouvellement arrivantes, le temple et le pasteur représentent souvent des références essentielles : c'est là que se construisent et s'arriment les nouveaux réseaux de relations et de socialisation. Ces réseaux jouent aussi une fonction économique : il semble ainsi qu'un certain nombre d'immigrantes ont trouvé des emplois grâce à ce groupe qui rend aussi des services sociocommunautaires (accompagnement à l'hôpital, par exemple). La double fonction sociale et économique, remplie ici par le groupe religieux, nous paraît être favorisée par l'invisibilité locale des femmes immigrantes et par l'absence de visibilité des communautés culturelles.

La religion musulmane joue ce même rôle de référence sociale et relationnelle pour les femmes issues des communautés maghrébines, moyen-orientales et pakistanaïses. Là encore, la représentation de ces

communautés est très faible. La visibilité de ces femmes est liée à leurs comportements familiaux et vestimentaires (le port du foulard est identifié comme un élément de «visibilisation» des femmes par les organismes) et les renvoie aux aspects religieux de leur pays d'origine. La seule association musulmane en région est étudiante, mais il est intéressant de noter qu'elle est aussi un lieu de regroupement plus large des familles et des femmes. En ce sens, les fêtes et les rencontres que l'association organise sont pour les femmes des moments clés leur permettant de mettre en œuvre des réseaux relationnels et sociaux autres que familiaux. Il apparaît que les réseaux féminins sont importants dans cette association et à sa périphérie. Ainsi, ce sont des femmes qui donnent les cours d'arabe et de religion aux enfants et ce sont elles aussi qui assument l'organisation d'un certain nombre d'événements. Il y a pour elles déplacement de l'invisibilité économique vers une visibilité sociocommunautaire. C'est en fait une reconnaissance formelle de leur communauté, mais qui reste dans l'informel de la société d'accueil. Nous sommes en pleine exploration auprès des femmes pour mieux appréhender ces réseaux informels et la place qu'elles y prennent. Déjà cette stratégie de l'informel nous paraît essentielle à la fois dans la reconstruction identitaire des femmes et dans leur trajectoire d'insertion en région.

Ainsi, il est intéressant de noter que cet usage de l'informel pour s'y rendre visibles et y trouver un statut est parfois un tremplin vers une visibilité sociale et économique. Il en est ainsi pour certaines de ces femmes qui, après avoir œuvré dans ces réseaux, vont ensuite reprendre des études universitaires, suivre des formations professionnelles ou se lancer dans la création d'entreprises. Pour un certain nombre d'entre elles, la reconstruction identitaire par la visibilité dans le monde de l'informel permet ainsi le passage à la visibilité locale et à la reconnaissance formelle. Il est clair que nombre de femmes immigrantes n'abordent pas ce deuxième virage. Nous pouvons nous demander ce qui facilite ce processus, ce qui permet de passer d'un potentiel diffus en forces vives et motrices. Il semble bien que le contexte institutionnel régional a sa part à jouer dans cette démarche et que la région a tout à y gagner. Nous espérons, en «visibilisant» les stratégies des femmes immigrantes en région, favoriser leur reconnaissance et participer ainsi à leur promotion régionale, économique et sociale.

Pour cela, il nous faut sortir d'un certain nombre de clichés concernant ces femmes : leur passivité soumise, leur silence, leur isolement, leurs difficultés en français sont le plus souvent présentés comme des obstacles à leur participation sociale active. Notre recherche permet de les voir différemment : actives et créatrices dans leurs familles, leurs communautés, leurs réseaux, elles sont aussi des agentes économiques importantes et de

réelles agentes sociales tant par l'éducation qu'elles donnent à leurs enfants que par les relations sociales qu'elles créent et entretiennent pour la vie familiale et communautaire.

Nous avons la conviction que la démarche entreprise par notre équipe, en permettant une analyse des stratégies du quotidien des femmes immigrantes dans notre région, représente un premier élément de changement dans la manière dont ces femmes sont perçues. Cette première approche des femmes immigrantes dans notre région nous permet ainsi de définir les enjeux économiques et sociaux dans lesquels elles se situent. Trop souvent isolées, leur situation méconnue et leurs besoins peu pris en considération, elles trouvent dans de nouveaux espaces d'insertion une place économique et sociale qui leur permet à la fois de s'insérer en région et de forger l'insertion de leur famille. Nous constatons que leurs stratégies d'utilisation des réseaux informels représentent une modalité de leur participation au développement régional et local. La connaissance et la reconnaissance de cet informel s'avèrent dès lors nécessaires afin de promouvoir leur potentiel économique et social.

Bibliographie

- BOYD, S.B. et M. McDADE (1988). *Les immigrantes au Canada : orientations souhaitables*, Ottawa, Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme.
- COHEN ÉMERIQUE, M. (1993). « L'approche interculturelle dans le processus d'aide », *Santé mentale au Québec*, vol. XVIII, n° 1, 71-92.
- DUVAL, M. (1992). « Être mère au foyer à Montréal... quand on arrive de l'étranger », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 5, n° 2, automne, 119-130.
- LABELLE, M., TURCOTTE, G., KEMPENEERS, M. et D. MEINTEL (1987). *Histoire d'immigrées. Itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques, haïtiennes et portugaises de Montréal*, Montréal, Boréal.
- LAMOTTE, A. (1994). « Le pluralisme dans les familles québécoises : état des connaissances », *Au pluriel*, vol. 3, n° 1.
- MCCI, Gouvernement du Québec (1993). *Séance de planification stratégique pour la régionalisation de l'immigration*, Document de base à l'attention des participants, Comité de coordination sur l'immigration en Estrie, avril.
- MEINTEL, D., LABELLE, M., TURCOTTE, G. et M. KAMPENEERS (1985). « La nouvelle double journée de travail des femmes immigrantes au Québec », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 14, n° 54, 33-45.
- SOULIÈRE, M. et D. GROLEAU (1994). *Les pratiques, les rites et les croyances périnatales chez les immigrantes vietnamiennes de Sherbrooke*, Sherbrooke, Naissance-Renaissance.